



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 septembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 septembre 2011

COMITE D'ACTIVITES SOCIALES ET
CULTURELLES - FOYER GAMBETTA -
MARCHES DE TRAVAUX - AVENANTS N° 1
POUR LES LOTS 2 A 6 ET 8 A 10

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 28 septembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

PATRIMOINE ET MOYENS

**COMITE D'ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES - FOYER
GAMBETTA - MARCHES DE TRAVAUX - AVENANTS N°1 POUR LES
LOTS 2 A 6 ET 8 A 10**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Par délibération en date du 17 décembre 2010, le Conseil municipal a approuvé les marchés de travaux de restructuration du foyer Gambetta à Niort pour les lots 1 à 10.

Depuis son ouverture, le chantier rencontre de nombreux aléas comme :

- la découverte d'une ancienne fosse ;
- la mise en évidence d'une charpente très dégradée (fuites, insectes xylophages) ;
- l'absence de dallage sous parquet ;
- le carrelage qui est en contre-pente dans les anciens vestiaires ;
- les murs qui sont fragiles au droit des cheminées démolies.

Par ailleurs, de nombreuses modifications et/ou transformations ont été demandées par les utilisateurs comme :

- des agrandissements de porte ;
- le traitement des extérieurs ;
- des modifications de cloisonnement intérieur ;
- un évier supplémentaire ;
- de l'isolation complémentaire ;
- une motorisation de portail d'entrée.

Enfin, la sous commission de sécurité, dans le cadre de l'instruction de la demande d'autorisation de travaux, a sollicité :

- des portes coupe feu intermédiaires entre les réserves successives ;
- un déplacement de porte au niveau des salles associatives ;
- des ouvertures de porte à 180° dans les circulations en compensation d'ouverture sur l'extérieur.

Tout cela entraîne des changements de prestations pour les lots 2 à 6 et 8 à 10 et les travaux additionnels ont été chiffrés.

Conformément aux règles applicables aux marchés publics, les modifications des prestations initiales nécessitent l'établissement d'avenants.

Aussi les montants initiaux sont modifiés comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Lots	Intitulés	Entreprises	Marché initial en € TTC	Avenants en cours		Montant total marché + avenants en € TTC
				En € TTC	%	
2	Démolitions / Gros œuvre	Troubat	75 134,10	6 913,60	9,20	82 047,70
3	Serrurerie	C.S.M	9 795,24	- 47,84	- 0,49	9 747,40
4	Menuiseries extérieures et intérieures bois	Audis	88 883,95	2 540,39	2,86	91 424,34
5	Cloisons / Plafond	Audis	43 168,28	3 879,05	8,99	47 047,33
6	Carrelage	Naudon Penot	16 271,61	- 509,19	- 3,13	15 762,42
8	Plomberie / Sanitaires	Puaud	8 349,53	1 837,01	22,00	10 186,54
9	Chauffage / Ventilation	Puaud	40 181,87	713,88	1,78	40 895,75
10	Electricité	INEO	39 787,13	1 741,07	4,38	41 528,20

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants n°1 aux marchés de travaux pour les lots 2 à 6 et 8 à 10 ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer lesdits avenants aux marchés de travaux.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL